

Projet QC-2020-02
Réponses aux commentaires reçus pendant la période de consultation

Juillet 2020

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue et selon la rédaction utilisée par celles-ci pendant la période de consultation portant sur le projet QC-2020-02.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
PRC-006-NPCC-2		Aucun commentaire	HQP	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique.
PRC-006-NPCC-2	E3	RTA comprend qu'elle ne fait pas partie du programme de DSF du Coordonnateur de la fiabilité au Québec, et que le RC ne prévoit pas y inclure RTA.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour son commentaire. Le Coordonnateur confirme que RTA ne fait pas partie du programme DSF et que le PC (et non le RC) ne prévoit pas y inclure RTA pour le moment
PRC-006-NPCC-2	E3, E4, E7 à E9	RTA comprend que ces exigences s'appliquent seulement aux DP et TO qui font partie du programme de DSF du RC au Québec.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour son commentaire. Le Coordonnateur confirme la compréhension de RTA, les exigences mentionnées s'appliquent seulement aux DP et TO qui font partie du programme de DSF du PC au Québec
PRC-006-NPCC-2	E10 et E15	RTA comprend qu'en l'absence de relais de sur et/ou sous fréquence ces exigences ne s'appliquent pas.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour son commentaire. Le Coordonnateur confirme qu'en l'absence de relais de sous fréquence ces exigences ne s'appliquent pas. Le Coordonnateur précise que les relais de protection de sur-fréquence ne sont pas visés par la norme et que l'exigence E15 n'est pas applicable à l'Interconnexion du Québec.